

MARDI

23 AVRIL 1833.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. B. BEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRET, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 105. Et à l'Office-Correspondance de MM. BRESSON ET BOURGOIN, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18.

Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départements.



TRIGISIEME ANNÉE.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.
Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est :

POUR LYON.		POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.	
Trois mois.	7 fr.	Trois mois.	9 fr.
Six mois.	15	Six mois.	17
Un an.	25	Un an.	33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

LA GLANEUSE,



JOURNAL POPULAIRE.

La Prison est le Séminaire des Patriotes.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILIEU.

23 mars 1832, troubles à Nîmes; charivari à Aix à M. Thiers, député.
— 24 mars 1831, saisie du *Revenant* et de la *Gazette de l'Ouest* à Poitiers; charivari à Colmar à M. André, député.

LA PRESSE.

Il est donc bien arrêté, dans la pensée du pouvoir, chambre et roi, que la presse doit plier les genoux devant lui; bien arrêté que c'est là sa seule condition d'existence, bien arrêté qu'on l'écrasera quand elle voudra se donner les airs de se présenter la tête haute.

Eh bien! nous le disons pour la millième fois, la presse ne rendra pas son épée. La presse comprend que la liberté est sa seule condition de vie, comme elle est la seule condition de vie pour la liberté. C'est une alliance entre elles à la vie et à la mort; elles respirent l'une par l'autre et doivent vaincre ou tomber ensemble.

La liberté est dans la nature de la presse, comme la tyrannie, les coups-d'état, les déceptions et les mensonges de tous genres sont dans la nature de la royauté. La presse parle hardiment par la même raison qu'il y a infamie et bassesse dans les paroles des courtisans; la presse est le contre-poison du régime bâtard que le 8 août fait subir à la France.

Aussi nous comprenons la haine qu'il inspire au pouvoir. Nous comprenons le cynisme et la violence des persécutions dont il l'accable; c'est entre elle et lui une guerre d'extermination, et il n'est pas étonnant que dans la lutte, là où ne se trouve pas la force, il y ait corruption, arbitraire et violence.

Toutefois, comme s'il était dans l'essence de ces derniers moyens de nuire au parti qui s'en sert, plus encore qu'à celui que l'on veut écraser, — comme si le temps prenait soin de justifier ce vieux proverbe des

Latins : *Dieu rend sous ceux qu'il veut perdre*; le pouvoir ne s'aperçoit pas que les persécutions qu'il fait à la presse, ne font que rendre sa plaie à lui plus saignante et plus large, et que l'arme qu'il a dans les mains s'enfonce plus avant dans sa poitrine que dans celle de son adversaire.

Qu'on traîne un journal à la cour d'assises ou à la chambre non prostituée, le pouvoir sera lui-même par là le plus grand moyen de publicité pour le journal, et spécialement pour l'article incriminé. Demain, cet article, peut-être oublié sans M. Persil ou M. Viennet, sera répété par les mille voix de la presse, colporté d'un bout du monde à l'autre, et le soufflet donné au pouvoir, au lieu de retentir simplement dans un rayon de 20 ou 30 lieues, fera bruit dans toute l'Europe, et au-delà peut-être.

Le gouvernement n'y regarde pas de si près; c'est peu de chose en effet que ce retentissement de sa honte ou de ses infamies, auprès de l'ineffable plaisir d'écraser une feuille qui vous importune des vérités qu'elle vous crie. — Mais qu'il y prenne garde! Le moment décisif n'est peut-être pas loin! — Etouffez un organe de la pensée, demain il en naîtra d'autres plus nombreux et plus vivans, et pour finir par un mot qui résume toute la lutte actuelle, nous dirons avec M. Marrast: Si c'est à la *Tribune* seulement que vous faites la guerre, c'est une puérilité; si c'est à la PRESSE, vous y PÉRIREZ!

A. M. Anselme PETETIN.

I.

Ami, qu'elle est grande la tâche
A qui, dans l'âge des plaisirs,
Vous sacrifiez sans relâche
Repos, bonheur, joie et loisirs!
Avec l'auguste sacerdoce,
Quand il n'est pas un vil négociant
Du nom de la Divinité,
Le plus beau rôle sur la terre,

C'est le sublime ministère
De prêtre de la Liberté!

Mais hélas! aux jours où nous sommes
C'est aussi le plus douloureux :
On est déchiré par les hommes
Pendant qu'on s'immole pour eux ;
Il faut aux coups de la tempête
Opposer un cœur, une tête
Que ne fléchisse aucun effort ;
Il faut à la haine, à l'envie
D'avance avoir jeté sa vie ;
Il faut être vaillant et fort!

Et vous l'êtes, ô jeune apôtre
D'une foi que des nains d'un jour
Veulent proscrire comme l'autre,
Et qui comme elle aura son tour !
Vous avez avec le courage,
Avec le dédain pour l'outrage
Surtout quand il part de si bas,
Ce bouclier dont la justice
Revêt au milieu de la lice
Ceux qu'elle conduit aux combats!

Oh! dans cette lutte si rude
Pour nos ennemis furieux,
J'aime votre calme attitude,
Votre front grave et sérieux ;
J'aime dans la route profonde
Où bientôt vous suivra le monde,
Vous voir à grands pas avancer,
Tandis qu'eux, restés en arrière,
Ramassent dans leur sâle ornière
De la fange pour vous lancer!

C'est bien! courage! allez, jeune homme!
Allez, poursuivez vos travaux!
Que du retard le noir fantôme
Tombe au milieu de nos bravos!
Chaque siècle, par ce protégé
Une autre forme est empruntée
Pour arrêter comme autrefois;
Pendant mille ans, chez nos ancêtres
Son nom fut rois, nobles et prêtres;
Il s'appelle aujourd'hui bourgeois.

Quand verrons-nous la France unie
Ravir les tables de la loi
A cet effroyable génie,
Personnifié dans son roi?
Quand verrons-nous l'onde irritée
Emporter la digue jetée
Au fleuve de la liberté,
Et cet autre Nil qui féconde
Sur toutes les plages du monde
Répandre la fertilité?

II

Oh! vous avez long-temps étudié les choses,
Exploré les effets, interrogé les causes ;
Votre regard clair et profond
Dans les faits du présent voit ceux qui doivent naître ;
Vous savez; et j'ignore; et je voudrais connaître :
Dites-moi donc! dites-moi donc!

Depuis qu'elle a quitté l'antique servitude,
La France est au désert; et dans la solitude
Pousse au ciel un stérile vœu;
Nulle manne d'en haut à sa bouche n'arrive,
Et pour faire jaillir des fontaines d'eau vive
Elle n'a pas d'homme de Dieu.

Dites si dans ces lieux que nul fruit ne décore
Elle prolongera pendant long-temps encore
Et son séjour et ses douleurs ;
Et s'il lui faut passer, avant que d'être admise
Dans les champs embaumés de la terre promise,
A travers de nouveaux malheurs!

Est-ce pour nos enfans ou leurs fils ou nous-même
Que le seigneur enfin lèvera l'anathème,
Satisfait d'expiations?

Ou doit-il de rechef, comme il fit pour leurs mères,
Demander et leur sang et leurs larmes amères
A ces trois générations?

Le progrès notre maître est un froid égoïste ;
Il s'inquiète peu si son triomphe est triste,
S'il coûte des pleurs et du sang,
Il a son but marqué, le voit et court l'atteindre
En laissant dans sa marche et souffrir et se plaindre
Tous ceux qu'il écrase en passant!

Au sol que nous foulons sous son char qu'il promène
Il a déjà broyé plus d'une race humaine;
Prendra-t-il encor celle-ci ?
Et dans les fondemens de la cité nouvelle,
Comme pierre à bâtir, sans pitié, pêle-mêle,
Les enfouira-t-il aussi?

III.

Hélas! vous restez sans réponse,
Au mystère de l'avenir
Plus l'esprit de l'homme s'enfonce,
Moins il y sent le jour venir,
Son audace y plonge sans cesse;
Mais la science, la sagesse
N'en ont jamais rien apporté;
Lorsqu'elle scrute ce problème, il n'est
Toute intelligence est la même;
Doute, ignorance, obscurité!

En cette tempête profonde
Les seuls flambeaux sont les éclairs,
Pourtant quelque chose se fonde;
Des jours viendront plus beaux, plus clairs!
Elle ne peut être éternelle
La rafale qui de son aile
Bouleverse les nations;
Tôt ou tard l'astre doit paraître! —
O Dieu! pourquoi m'as-tu fait naître
Au temps des révolutions?

Lyon, 24 mars 1833.

SEBASTIEN B.

SEBASTIEN B.

Lyon.

On a fait à Oullins une belle place qui a passable-
ment coûté à la commune. Les habitans croyaient en
jouir; ils se trompaient. M. le maire avait d'abord auto-
risé à danser sur la place. Il paraît qu'à l'époque de
Pâques on lui en a fait un cas de conscience; il a cru
voir la matière de son ame déjà au fond de l'enfer, dan-

sant avec les diables, et il a retiré son autorisation. Quand donc ces Messieurs auront-ils le gros bon sens nécessaire pour comprendre qu'une danse en plein champ, sous les yeux des pères de famille et du public, est toujours sans danger; tandis qu'un bal au fond d'un cabaret obscur, même avec des gendarmes, n'est jamais sans inconvéniens pour les mœurs?

— D'après tous les renseignemens que nous prenons, il paraît bien décidé que le roi viendra à Lyon. Tout l'annonce.

— Il y a quelques années, une ordonnance obligea tous les propriétaires à arrêter les portes d'allées contre le mur de manière à ce qu'un voleur poursuivi ne puisse pas fermer la porte sur lui pour échapper à la police.

Aujourd'hui une nouvelle ordonnance veut « que les portes d'allées soient arrêtées contre les murs, au moyen d'une gache ouverte de manière qu'en y passant le doigt on puisse fermer la porte d'allée. »

C'est afin sans doute qu'un agent puisse fermer celui qu'il poursuit comme dans une prison. Elle veut en outre que la serrure soit sans bouton, et que de l'intérieur on ne puisse l'ouvrir sans une clé.

N'est-ce qu'un simple caprice de la mairie? Alors il faut que les administrés se résignent à autant de tribulations que les domestiques de ces filles entretenues par des amans laids et dégoûtans.

Est-ce que dans le temps de la légitimité, la police ne songeait qu'à poursuivre des voleurs, tandis qu'aujourd'hui elle ne songe qu'aux émeutes et aux révolutions? Nous le croyons. Ces cœurs vermoulus ne savent pas que dans chaque maison il y a une âme charitable qui ouvrira la porte. Heureusement que dans l'espèce humaine (exception faites des gens de police) il y a un penchant mutuel à protéger le faible.

— Hier soir ont eu lieu les funérailles de M. Girerd, ancien marchand quincaillier à Lyon. — La réputation de probité et de patriotisme de cet excellent citoyen avait attiré à son convoi une foule de patriotes.

M. Girerd, fils d'un conventionnel, n'avait pas renié cette origine glorieuse. Long-temps il servit sa patrie comme soldat, puis lorsqu'il fut rentré dans la vie privée, il se fit remarquer par la fermeté de son caractère, et par la vigueur de ses opinions républicaines. En juillet 1830, il crut arrivé le moment où les vœux de bonheur qu'il formait pour sa patrie allaient être accomplis. Le 31, tous les jeunes gens de son quartier rassemblés en armes sur la place des Cordeliers, cherchaient un chef pour les conduire au combat que l'on pensait devoir se livrer bientôt devant l'Hôtel-de-Ville: M. Girerd arrive, malgré ses 60 ans; et son fusil sur l'épaule, il se place à la tête de la colonne qui se met aussitôt en marche.

Il fut ensuite des premiers à s'apercevoir que la direction donnée à la révolution n'était pas celle que l'honneur et l'avantage du pays réclamaient. Il gémissait en silence sur ce malheur, et ne cessait d'appeler un nouvel ordre de choses, lorsque la mort est venue inopinément l'enlever.

À la suite de ce convoi, en venait un autre tout aussi remarquable. — C'était un prolétaire, un chef d'atelier du quartier Bourg neuf, ravi aussi à ces concitoyens qui l'accompagnaient au champ du repos, au nombre de plus de trois mille!

Au sortir du cimetière, il a été fait une collecte au profit des blessés de novembre, et des veuves et orphelins des ouvriers morts dans le combat.

Oh! lorsqu'on voit une pareille confraternité s'établir entre les hommes, lorsque le patriote vertueux, riche ou pauvre s'est ainsi honoré, on regarde avec joie l'avenir, et on retrouve en soi de nouvelles forces pour lutter contre le passé méprisable que des insensés veulent en vain maintenir.

LISTE DU JURY

Qui a condamné le *Précurseur* à deux mois de prison et à trois mille francs d'amende.

SECOND, fabricant, rue Royale, n° 24. — CHAVANE, fabricant, petite rue des Feuillans, n° 4. — ROSTAING, courtier pour la soie, port St-Clair, n° 22. — VAREMBON, médecin, rue Dubois, n° 10. — ROBERT, papetier, rue de la Gerbe, n° 2. — PISTRE, médecin à Tarare. — FAYOLLE, drôguiste, rue Buisson, n° 12. — GAYOT, artiste vétérinaire à St-Georges-de-Rucien. — VARSON, propriétaire, grande rue, n° 58, à la Guillotière. — NAQUET, fabricant, place Croix-Paquet, n° 6. — NUGUES, propriétaire, rue de Puzy, n° 11; Lyon. — ROBINAT, propriétaire, rue du Pérat, n° 52.

— L'émeute qui n'a pu se montrer à Paris, vient demander l'aumône aux portes de Lyon. On nous assure que les mouchards et les agens provocateurs que nous a expédiés la haute police, dans sa royale munificence, doivent tenter un dernier essai d'émeute ce soir ou dimanche.

Nous engageons plus que jamais les ouvriers et les classes laborieuses que l'on cherche à exploiter, à fermer l'oreille à toutes sortes de provocation; et certes par le temps de misère qui court, les ouvriers ont autre chose à faire qu'à dépenser leur temps et leur liberté dans les émeutes policielles de la rue.

Souscription en faveur des Condamnés de Juin.

Trente Quatrième liste de souscription.

Robin, 50 c. — Journet cadet, 1 fr. — Bonneton, 20 c. — Marie Vergot, 25 c. — Anonyme, 25 c. — Marchino, 25 c. — Un patriote suisse, 50 c. — Un ouvrier, 25 c. — Un prolétaire, 25 c. — Olets prolétaire, 20 c. — Lance, 25 c. — Bertrand 20 c. — Christophe ennemis des rois, 75 c. — veuve Peyronnet, 25 c. — Odin, 2 fr. — Rambaud 50 c.

HAZZY

Total: 7475 c.

INTÉRIEUR.

PARIS.

Non! elle n'est pas prostituée, la chambre! Mais lisez la séance d'aujourd'hui. Contre toute règle, contre le texte formel de la charte, contre la parole de M. Bérenger, président, la loi a été discutée et votée par quelque quinze députés. Le scrutin est resté ouvert jusqu'à sept heures et demie. On n'avait pas eu besoin d'attendre si tard pour le jugement qui a frappé la Tribune. Les 205 voix étaient comptées d'avance. Le zèle ne saurait manquer contre la presse; le zèle se ralentit ou plutôt se perd quand il est question des intérêts du pays. Oh! qui trouvera donc assez de mépris pour en couvrir tous ces mandataires dont la virginité est si bien établie, qu'ils s'indignent qu'on les accuse de prostitution. (Tribune.)

— Un prolétaire vient d'adresser à la Tribune la lettre suivante:

« Dix mille prolétaires auront bientôt couvert les
« 10,000 fr. que vous êtes condamné à payer. Veuillez
« accepter ma faible souscription (1 fr.) comme preuve
« de sympathie avec vos principes et votre courage.

« La chambre a la prison, mais le peuple a la force. »

On assure qu'une amnistie générale pour tous les délits politiques doit être proclamée au premier mai, jour de la St-Philippe, et que cinq jours après, la session nouvelle s'ouvrira. — On ne présentera, dit-on, à cette chambre avec le budget de 1834, qu'une loi tendant à OTER AU JURY LE JUGEMENT DES DÉLITS DE LA PRESSE.

Bien que le gouvernement du roi nous ait appris à tout croire en monstruosité, nous ne pensons pas qu'il tente jamais une pareille entreprise, et nous ne croyons pas à la dernière partie de la nouvelle que nous venons de transcrire; sans doute, si les journaux ne pouvaient dire un mot sans être condamnés, il faudrait bien que les journaux disparussent; mais la lutte à coup de fusil remplacerait celle des idées, et bien que le pouvoir choie toute émeute qui lui permet d'écraser de nouveau et à jamais la faction républicaine, il est probable qu'il a cependant peur des RÉVOLUTIONS.

— Encore un acte de douceur obtenu par M. Persil sur les conseils de guerre : — Le citoyen Léger, combattant de juin, avait été condamné par le tribunal militaire à 20 ans de travaux forcés; la cour d'assises vient de le condamner à subir la même peine, mais seulement pendant..... sa vie! — VIVE LA RÉPUBLIQUE! a dit Léger en entendant prononcer cet arrêt.

— M. DUPIN, président de la chambre non PROSTITUÉE, avait donné sa parole d'honneur à M. Lionne,

gérant de la Tribune, qu'on ne chercherait à l'arrêter que passé le 25 de ce mois; — M. Lionne avait promis de se constituer prisonnier ce jour-là : M. Lionne l'eût fait, parce qu'il est honnête homme, et qu'il l'avait juré.

M. Lionne a été empoigné immédiatement après la parole d'honneur de M. Dupin.

GLANE.

Un particulier vient d'être dévalisé aux environs du palais Bourbon, par une bande de 204 voleurs, qui lui ont pris dix mille francs dans sa poche.

— Il est bien extraordinaire que sous un gouvernement aussi moral que le nôtre on ait pris l'accusation de prostitution pour une insulte.

— Vingt-cinq républicains offrent de faire une rente annuelle de 100 fr. à celui qui pourra leur citer un journal plus platement stupide que le *Courrier de Lyon*.

— Le baron Roussin appelle Ibrahim-Pacha un très excellent seigneur. Nous consentons à ce qu'on appelle Chose un très haut, très puissant et très excellent seigneur, mais lorsqu'il sera à la Porte.

— Nous ne plaçons pas la statue de la liberté sur une montagne, dit le *Courrier de Lyon*. Je le crois bien; sur une montagne vous ne trouveriez pas d'égoût.

— Le juste-milieu crée des écoles; on a voulu dire fait de écoles.

— M. Thiers a déploré à la chambre la détresse des bibliothèques de province. Est-ce que partout les livres auraient été prunelés?

— Le *Corsaire* compare la sonnette du président de certaine assemblée à la cloche qui avertit de balayer les ordures.

BULLETIN DES ANNONCES.

MALADIES DE POITRINE.

Le Sirop pectoral de Vélar, approuvé des facultés de médecine comme le plus puissant spécifique dont on puisse faire usage contre les rhumes, catarrhes, asthmes, irritations d'estomac et de poitrine, les crachements de sang ou émoptisie, transpiration arrêtée, vulgairement appelée chaud et froid, et contre la coqueluche, se vend chez COURTOIS, ancien pharmacien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitens-de-la-Croix, à St-Clair, près la Loterie. L'efficacité de ce Sirop est constatée par de nombreuses guérisons mentionnées au prospectus qui accompagne les flacons.

AVIS RELATIF AU SIROP DE VÉLAR.

M. Courtois prévient les personnes qui sont dans le cas de faire usage du sirop de Vélar, qu'il n'a établi des dépôts de ce Sirop chez aucun pharmacien ni autre personne de Lyon. C'est donc un mensonge manifeste que plusieurs pharmaciens prétendent tirer ce Sirop de sa pharmacie, et une pure jonglerie. En conséquence, les personnes qui tiennent à du Sirop de Vélar de la pharmacie de Courtois, sont prévenues qu'elles n'en trouveront que chez lui.

Bazar Lyonnais, Galerie de l'Argue.

Grand assortiment de parapluies, à prix fixe.

10 fr. 50 cent. en soie.

4 fr. 50 cent. en coton.

Et autres marchandises au-dessous du cours.

L'AVIS SANITAIRE pour 1833,

Contenant les nouvelles observations des consommateurs du CAFÉ DE SANTÉ et du CAFÉ-CHOCOLAT RAFFRAÎCHISSANT, dit de LA TRINITÉ, se trouve en lecture dans tous les cabinets littéraires, et se distribue gratis dans les dépôts à Lyon, chez MM. Paillasson, frères, rue Lanterne, n. 1.

Les personnes habitant les localités où il n'y a point de succursales, s'adresseront, avec les renseignements d'usage, à la maison générale, rue Beauregard, n. 6, à Paris.



Maladies secrètes

ET DE LA PEAU.

Sirop végétal de salsepareille,

Préparé par COURTOIS, pharmacien, à Lyon, ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitens-de-la-Croix, à St-Clair, près de la Loterie.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénérien, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les acetés et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés. Il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procurent une guérison radicale.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge. On fait des envois. Affranchir et joindre un mandat sur la poste. Des dépôts existent dans toutes les villes et à l'étranger.

Un Professeur de grammaire et de comptabilité, âgé de 37 ans, ayant déjà tenu les livres pendant plusieurs années dans une des fortes maisons de Lyon, désirerait, pour cause de santé, reprendre son premier emploi. On peut donner sur lui les meilleurs renseignements. S'adresser au bureau du journal.

J. A. GRANIER, Gérant.